

ÉLABORER OU RÉVISER ET SUIVRE UN PROJET D'ÉTABLISSEMENT OU DE SERVICE

OBJECTIFS

- Le projet d'établissement, sa définition et ses liens avec les orientations sociales et les pratiques professionnelles
 - La mise en œuvre concrète du projet d'établissement
-

CONTENU

- Le cadre réglementaire (loi du 02-01-2002) et la définition d'un projet d'établissement ou de service
- Des notions en prendre en compte : l'inclusion, l'accompagnement, l'empowerment, la territorialité, les partenariats, l'ouverture à l'environnement social, les réponses modulaires et plurielles
- Présentation et examen concret des différentes rubriques d'un projet d'établissement ou de service : les besoins et les attentes des usagers, les activités et les prestations, les partenariats, les droits des usagers, les axes d'orientation avec la prise en compte des recommandations des bonnes pratiques professionnelles
- Groupes de travail : l'un sur les activités, l'autre sur les besoins, attentes et droits des usagers
- Restitution et synthèse

STAGE N°

42

Durée :

2 jours
de 9h à 17h

La durée peut être définie
en fonction des objectifs.

Coût du stage :

2 700 €

Public concerné :

professionnels de tous
niveaux de responsabilité

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Analyse des textes réglementaires
- Analyse des projets écrits, des rapports d'évaluation interne et/ou externe

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est exigé en termes de formation ou de qualification, le dispositif est prévu pour être adapté à chaque situation professionnelle et contexte institutionnel.